



Paroisse
CATHEDRALE SAINT-MAURICE – NOTRE-DAME

Dimanche 22 mars 2026

ISSN 2727-6589

Offrir une messe

Toute messe est célébrée pour la gloire de Dieu et le salut du monde. Pour autant, l'Eglise prévoit que les fidèles puissent demander à ce qu'une messe soit célébrée pour une intention plus spécifique pour l'associer au sacrifice du Christ qui continue de donner sa vie lors de chaque Eucharistie.

A quelle occasion confier une intention de messe ?

En action de grâce - Il est possible d'offrir une messe pour remercier le Seigneur de ses bienfaits à l'occasion d'une situation particulière : naissance, anniversaire de mariage, réconciliation, en reconnaissance d'une grâce reçue, la réussite d'un projet...

Pour une intention qui vous tient à cœur - Il est possible de demander à ce qu'une messe soit célébrée pour la paix dans le monde, pour obtenir une guérison, pour les vocations, pour soutenir une œuvre, pour les dirigeants politiques, pour demander une grâce particulière, pour un événement à venir...

Pour une personne vivante - Il est possible de présenter au Seigneur les personnes de notre entourage : membres de la famille, amis, voisins, collègues de travail, paroissiens, prêtres, consacrés, personnalités, etc...

Pour un défunt – Il est possible de confier une personne décédée pour que le Seigneur l'accueille auprès de lui dans sa miséricorde. C'est alors un acte de foi en la résurrection.

Avec votre demande vous confiez un prénom, une intention explicite ou plus discrète (« pour une intention particulière ») avec la date à laquelle vous souhaitez que la messe soit célébrée.

A l'occasion de cette demande, il est proposé de faire une offrande et ainsi de contribuer concrètement à la rémunération des prêtres. Le montant indicatif est de 18€, mais chacun donne ce qu'il veut / peut. L'offrande de messe est aussi un geste de partage et de soutien à la vie de l'Eglise.

Vous pouvez déposer vos intentions de messe dans les enveloppes disponibles au fond de nos églises ou lors des permanences d'accueil.

PERMANENCES D'ACCUEIL – PRESBYTÈRE DE LA CATHÉDRALE

4 rue St Christophe, 02 41 87 58 45 – contact.cathedrale@gmail.com

du lundi au vendredi, 8h30-12h et 15h-19h ; samedi, 9h30-12h.

Presbytère Notre-Dame des Victoires, 3 rue de l'Aubrière :

02 41 33 18 97 ; secretariatndv49100@gmail.com



Site internet : <https://cathedralestmauricenotredame.diocese49.org/>

Instagram : @cathedraleangersparoisse



AGENDA PAROISSIAL

Dimanche 22 mars	5^e DIMANCHE DE CARÊME (A) <i>Troisième scrutin préparatoire au baptême des catéchumènes</i> <i>Collecte nationale de Carême du CCFD – Terre solidaire</i> . 17h30, ND des Victoires : <i>Vêpres</i>
Lundi 23 mars	. 17h, cloître de la Cathédrale : <i>Prière charismatique SAREPTA</i>
Mercredi 25 mars	L'ANNONCIATION DU SEIGNEUR, solennité <i>(messes aux horaires habituels)</i> . 19h30-21h15, ND des V. : <i>Groupe Faustino (4^e et 3^e) (salle J. Lemerrier)</i>
Jeudi 26 mars	. ADORATION EUCHARISTIQUE à ND de Pitié : 19h45-22h30, complies . 19h30-21h15, ND des V. : <i>Groupe Verso l'alto (lycéens)</i>
Vendredi 27 mars	. 12h15-13h15, ND de Pitié : « <i>Jeune et Prière</i> », <i>chapelet, adoration, office de sexte (tous les vendredis de carême)</i> . 15h, ND des Victoires, <i>Chemin de Croix (tous les vendredis de carême)</i>
Samedi 28 mars	. 9h30-12h : <i>Ménage de la Cathédrale (cf. ci-dessous)</i> . 10h30-16h, ND des V. : <i>Répétition enfants de chœur (Semaine sainte)</i>
Dimanche 29 mars	DIMANCHE DES RAMEAUX ET DE LA PASSION DU SEIGNEUR . 10h30, ND des V. : Messe chantée par les petits Chanteurs de Notre-Dame de Liesse. Concert à 16h

INFORMATIONS PAROISSIALES

PERMANENCES DES CONFESSIONS DURANT LE CARÊME	
<i>Notre-Dame de Pitié</i>	<i>Notre-Dame des Victoires</i>
du lundi au vendredi de 17h à 18h50 mardi et samedi de 10h à 12h	du lundi au samedi de 17h15 à 18h15

ADORATIONS	
<i>Notre-Dame de Pitié</i>	<i>Notre-Dame des Victoires</i>
chaque jeudi de 19h45 à 22h30 du lundi au vendredi de 17h30 à 18h50	Chaque dimanche de 17h30 à 18h30 du lundi au vendredi de 17h15 à 18h15

CONFÉRENCE : Bx. Frédéric Ozanam, lundi 23 mars à 20h30 au presbytère de Notre-Dame des Victoires

LES COLIS SOLIDAIRES – Produits d'hygiène, biscuits, chocolats, conserves de salades ou thon, etc... à disposer dans des boîtes à chaussures. Des bénévoles sont les bienvenus pour la distribution le samedi saint. Colis à déposer au presbytère de la Cathédrale dans la **semaine du 23 au 28 mars**.

MÉNAGE DE LA CATHÉDRALE – samedi 28 mars de 9h30 à 12h. Si vous ne pouvez pas venir sur la totalité de la plage horaire, nous vous accueillerons avec plaisir selon vos disponibilités. Une collation est prévue.

AUTRES INFORMATIONS

MARDIS DE CARÊME – Visios, gratuites pour tous, organisées par la fondation Office Chrétien des Personnes Handicapées (OCH) : « *Je t'aimerai toujours* ». Témoignages, groupes de partage, prière. **Prochains mardis : 24 et 31 mars, de 13h à 14h.** Inscription sur och.fr

CONFÉRENCE DE CARÊME à Angers – Église Saint Laud, 20h30

25 mars, Rose-Anne Seguin : *La vie spirituelle à la lumière de la petite Thérèse*

PELERINAGE A BEHUARD Du vendredi 17 avril à 18h au samedi 18 avril à 11h

Dans le cadre des 150 ans de l'UCO, l'aumônerie de l'UCO organise pour les étudiants d'Angers, un pèlerinage de l'UCO vers Béhuard. Au programme : marche, veillée d'adoration, messe, topo, nuit sous tente ... Inscriptions : <https://www.billetweb.fr/pelerinage-behuard>
Pour plus d'information : cpiel@uco.fr (Constance PIEL, responsable de l'aumônerie de l'UCO)

PATRONAGE L'ANGEVINE – 13 au 17 avril et 20 au 24 avril, de 8h15 à 18h

au 27 rue St. Joseph. Pour les jeunes de 6 à 16 ans *Thème : « Astérix et Obélix, le village gaulois qui a vraiment du talent ».*

Direction Maylis Bouly.Tel. 06 82 98 16 46 / patronagelangevine@gmail.com

PELERINAGE POUR LES VOCATIONS DE PRÊTRES, RELIGIEUX, RELIGIEUSES

Vendredi 1^{er} mai à Béhuard. Itinéraires, infos, inscriptions : diocese49.org

TRANSFIGURATION – Retraites proposées et animée par Michel Cottineau, prêtre du diocèse d'Angers et une équipe :

- **04-10 mai** : Retraite itinérante sur les chemins de l'Anjou. « *Marche avec nous Marie* »
- **06-13 juin** : Dans le Cantal (15). « *Sur des prés d'herbe fraîche, il me fait reposer* »
- **19-26 juillet** : Chez les Bénédictines d'Angers : « *Venez à l'écart et reposez-vous* »
- **02-09 août** : Chez les Bénédictines d'Angers : « *Je parlerai à son cœur* »
- **20-27 septembre** : Finistère (Fouesnant 29) : « *Avance en eau profonde* »

Contact : 06 74 91 30 56 / retraites.transfiguration@yahoo.fr.

Proposition pour les 14-17 ans, voir le site : www.retraitestransfiguration.com

HORAIRES FIXES

Cathédrale St-Maurice (ou ND de Pitié)	Église Notre-Dame des Victoires
MESSES DOMINICALES	
8h : Laudes 11h et 18h30	Samedi, 18h30, et dimanche 9h ; selon le missel St Jean XXIII : 10h30
MESSES EN SEMAINE	
8h : Laudes du lundi au samedi 9h : lundi et samedi 19h : du lundi au vendredi	11h15 : lundi 11h30, du mardi au vendredi. <i>Missel St Jean XXIII :</i> 9h, le mardi et le samedi ; 18h30, du lundi au vendredi.
SACREMENT DE RÉCONCILIATION ET DE PÉNITENCE	
Permanences de Confessions	
17h à 18h50 : du lundi au vendredi 10h à 12h : mardi et samedi	Lundi et mardi confession et chapelet à 18h et messe à 18h30 17h15 à 18h15 : du mercredi au samedi
ADORATION EUCHARISTIQUE	
17h30 - 19h, du lundi au vendredi 19h45 - 22h30, le jeudi (<i>Complies à 22h30</i>)	17h15 à 18h15 : du mercredi au vendredi 18h à 18h30 : dimanche (<i>Vêpres 17h30</i>)

JOIES ET PEINES

BAPTÊME : Ambroise POLETTI, le dimanche 22 mars à la Cathédrale

La Paroisse s'associe, par la prière, aux joies et aux épreuves de tous.

INTENTIONS DES MESSES ET CALENDRIER LITURGIQUE

AM = intention célébrée le même jour à un autre horaire - IS = intention supplémentaire, mais messe célébrée à une autre date.

à la Cathédrale Saint-Maurice		à Notre-Dame des Victoires	
Dimanche 22 mars – 5^e DIMANCHE DE CARÊME (A) <i>Troisième scrutin préparatoire au baptême des catéchumènes</i> <i>Collecte nationale de Carême du CCFD</i>			
11h : Action de grâce pour la guérison de Renée et pour ses trois fils 18h30 : Intentions paroissiales		Samedi 21 mars 18h30 : <i>Messe dominicale anticipée</i> M. et Mme BASSE † 9h : M. et Mme BASSE † 10h30 - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : En mémoire des âmes des prêtres et religieuses en purgatoire AM : Alain et Sandrine, Baptiste et Aymard	
Lundi 23 mars – du Jour			
9h : Intentions paroissiales 19h : Intentions paroissiales		11h15 : Intention paroissiale 18h30 <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Vivants et défunts famille de ROUGÉ	
Mardi 24 mars – du Jour			
19h : Intentions paroissiales		9h <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Remerciement à S. Antoine de Padoue 3/5 11h30 : Intention paroissiale 18h30 : <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Pour le repos de l'âme de Thierry et de Brigitte JORDAN 5/10	
Mercredi 25 mars – L'ANNONCIATION DU SEIGNEUR, solennité			
19h : Pour Matthieu et les séminaristes Jean-François FAVREAU † – Action de grâce pour Mme BAKEKOLO et ses trois enfants		11h30 : Intention paroissiale 18h30 : <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Pour la paix dans le monde – AM : Eva SCHERRER (6 ^e anniversaire de décès le 21 mars)	
Jeudi 26 mars – du Jour			
19h : Intentions paroissiales		11h30 : Intention paroissiale. 18h30 - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Remerciement à St Antoine – AM : En remerciement à St Antoine	
Vendredi 27 mars – du Jour			
19h : Intentions paroissiales		11h30 : Intention paroissiale. 18h30 - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Pour les âmes du purgatoire les plus délaissées AM : Monique et Raymond DONATO	
Samedi 28 mars – du Jour			
9h : Intentions paroissiales		9h - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : En réparation des crimes commis contre les enfants AM : Guy et Thérèse et leurs enfants 18h30 : <i>Messe dom. anticipée</i> : Intention paroissiale	
Dimanche 29 mars – DIMANCHE DES RAMEAUX ET DE LA PASSION DU SEIGNEUR			
11h : Mme Augustine BEAUCHET † Familles CHARRIER-ERMAN-CRUVÈS Maurice MONNOT † et sa famille – Brigitte PATOUX † et sa famille – Marie-Thérèse GRELLIER † – Marcel DAVID † et sa famille 18h30 : Intentions paroissiales		9h : Intention paroissiale 10h30 - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Pour des défunts privés de funérailles religieuses AM : Vivants et défunts familles HUBERT-TARDY	

L'offrande de messe est libre ; une messe ne « s'achète » pas.

Pour information, un prêtre reçoit 18 € D'HONORAIRES DE MESSE x 25 par mois.